

# **NOUVEAU**

**ACCUEIL DE LOISIRS**  
**Pour les enfants âgés de 3 à 11 ans**  
**Vacances de Février 2018**

**Du Lundi 26 Février au Vendredi 9 Mars 2018**  
**Dans les locaux de l'école de Chassant**

**Réunion d'information et d'inscription**  
**MARDI 6 FEVRIER 2018 à partir de 18h30**  
**A la grange aux Dîmes, à Thiron Gardais**

Avec la volonté des élus de la Communauté de Communes Terres de Perche et l'expertise des professionnels de l'Association Les Contrats Bleus.

**Création de 8 places pour les enfants âgés de 3 à 6 ans et de 24 places pour les enfants âgés de 6 à 11 ans.**

**Priorité est donnée aux familles ne bénéficiant pas d'autre moyen de garde (pour une continuité d'accueil, les enfants qui sont déjà accueillis chez un(e) assistant(e) maternel(le) ne seront pas acceptés).**

**L'accueil est ouvert de 9h00 à 17h00 et une garderie est proposée de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.**

Les enfants seront encadrés par deux animateurs (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et d'un Directeur (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

A l'arrivée des enfants, un encas leur sera proposé, le déjeuner sera servi dans le réfectoire de l'école et un goûter sera servi avant la fin de l'accueil.

L'équipe va s'appuyer sur un Projet Pédagogique qui sera adapté aux besoins et aux envies des différentes tranches d'âges.

Les plus petits pourront faire la sieste.

Il sera proposé au moins une sortie pendant les vacances.

# Modalités d'inscriptions

Seront accueillis en priorité les enfants de la Communauté de Communes Terres de Perche.

L'accès à l'accueil de loisirs est possible pour tous les enfants scolarisés au 1<sup>er</sup> jour de l'accueil.

**Afin de valider l'admission des enfants, les familles doivent :**

- Constituer le dossier administratif complet lors de l'admission :

. Fiche d'adhésion à l'association complétée (possibilité de l'obtenir par mail)

. Avis d'imposition 2017 (sur les revenus 2016 des adultes composant le foyer de l'enfant)

. Fiche sanitaire dûment complétée et signée (possibilité de l'obtenir par mail).

. Régler la participation financière demandée.

. Photocopies des vaccins (carnet de santé)

. Justificatif affiliation CAF

**Les Tarifs Journaliers pour les habitants de la Communauté de Communes Terres de Perche:**

TARIFS PAR JOURS							
QUOTIENTS	0 à 230	231 à 460	461 à 615	616 à 770	771 à 920	921 à 1075	Plus de 1075
1 enfant	3.90 €	6.60 €	8.75 €	10€	11 €	13,25 €	14.30 €
2 enfants	7 €	11.90 €	15.75 €	18 €	19.80 €	23.85 €	25.75 €
3 enfants	9.95 €	16.85 €	22.30 €	25.50 €	28.05 €	33.80 €	36.45 €

**Calcul du quotient familial :**

Revenus déclarés 2016 /12/nb de parts fiscales

**PLUS D'INFORMATIONS :**

Association les contrats bleus

Rue jean moulin 28 240 la Loupe

Tel : 02.37.29.94.47

mail : [lescontratsbleus@orange.fr](mailto:lescontratsbleus@orange.fr)